

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 novembre 2020
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quinzième session
Points 34, 71, 114 et 135 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année

Prévention des conflits armés

Droit des peuples à l'autodétermination

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

**La responsabilité de protéger et la prévention
du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage
ethnique et des crimes contre l'humanité**

**Lettre datée du 31 octobre 2020, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris au sujet de l'agression militaire de grande envergure que l'Azerbaïdjan mène actuellement contre la population du Haut-Karabakh (Artsakh).

Il y a plus d'un mois déjà, l'Azerbaïdjan a déclenché une guerre planifiée à grande échelle contre la population de l'Artsakh, bénéficiant de l'appui militaire manifeste et direct de la Turquie et de l'intervention de combattants terroristes étrangers et de mercenaires du Moyen-Orient. Depuis, l'Azerbaïdjan a procédé à des bombardements aériens intenses et ciblés, ainsi qu'à des tirs d'artillerie et de missiles contre plus de 120 agglomérations de l'Artsakh, dont la capitale, Stepanakert, et les villes de Martakert, Martouni, Chouchi et Hadrout. Ces attaques sans discernement ont fait 43 morts, dont des femmes, des enfants et d'autres personnes vulnérables, et des centaines de blessés parmi les civils.

Depuis le début de l'offensive, le 27 septembre, l'Azerbaïdjan utilise tous types d'armement lourd, y compris des lance-roquettes multiples, de l'artillerie, des missiles, divers drones aériens et aéronefs militaires, dont des avions de chasse F-16 appartenant aux forces aériennes turques, des hélicoptères d'attaque et des bombes à sous-munitions interdites, pour mener des attaques ciblées contre la population civile. Des centaines de bombes de petit calibre et de sous-munitions dispersées dans les agglomérations de l'Artsakh sont une grave menace pour la sécurité des civils, et notamment celle des enfants.

Les attaques menées par l'Azerbaïdjan ont fortement endommagé des bâtiments résidentiels, des écoles, des jardins d'enfants, des hôpitaux, des conduites d'eau et de gaz et des réseaux électriques, provoquant une crise humanitaire et mettant en danger



la vie de 150 000 personnes dans l'Artsakh. Menée dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), l'agression militaire de l'Azerbaïdjan a causé la destruction d'infrastructures civiles essentielles, notamment d'établissements de soins de santé, réduisant considérablement la capacité des autorités d'endiguer la propagation de la COVID-19 et d'intervenir face à la pandémie.

Ces derniers jours, les forces armées azerbaïdjanaises ont multiplié les bombardements contre Stepanakert, la capitale, Chouchi, la deuxième plus grande ville du Haut-Karabakh, et d'autres agglomérations. La maternité de Stepanakert, qui figure parmi les cibles civiles les plus récentes, a subi une attaque délibérée qui a causé des pertes particulièrement tragiques au sein de la population civile.

Le patrimoine culturel arménien ancien de l'Artsakh est exposé à une menace imminente. En effet, l'un des sites religieux les plus importants d'Arménie, la Cathédrale Saint-Sauveur Ghazanchetsots, située à Chouchi, capitale culturelle de l'Artsakh, a été la cible d'attaques délibérées qui ont fortement endommagé cette magnifique structure. La frappe aérienne a fait des blessés parmi les journalistes étrangers et les civils qui cherchaient refuge dans la cathédrale¹. De toute évidence, de tels actes s'apparentent à ceux perpétrés par les organisations terroristes internationales responsables de la destruction de monuments historiques et de sites religieux au Moyen-Orient.

Au vu des éléments de preuve disponibles, il ne fait aucun doute que les attaques azerbaïdjanaises sont planifiées bien à l'avance et qu'elles ne sont rien de moins qu'une campagne offensive dirigée contre le Haut-Karabakh, territoire dont l'Azerbaïdjan entend s'emparer par la force pour y procéder à un nettoyage ethnique. Il existe une multitude d'information fiables selon lesquelles ces actes criminels sont perpétrés avec l'assistance directe de milliers de combattants terroristes étrangers et de mercenaires que la Turquie a recrutés et envoyés dans la zone de conflit².

Depuis juillet, des prestataires privés liés à Ankara ont commencé à recruter des combattants terroristes étrangers dans les zones de conflit du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en vue de les envoyer en Azerbaïdjan. Ces recrutements ont principalement eu lieu dans les territoires syriens sous contrôle turc des provinces d'Edleb et d'Alep. Des milliers de membres du Front el-Nosra, de la Brigade Sultan Mourad, de la Brigade Hamza et d'autres organisations terroristes soutenues par la Turquie ont afflué en Azerbaïdjan et dans la zone de conflit du Haut-Karabakh. La surveillance des données personnelles des combattants a permis de déterminer que nombre d'entre eux avaient déjà pris part à des conflits en Syrie, en Iraq et en Libye. Plusieurs pays ont indiqué que la Turquie recrutait des combattants terroristes étrangers et les envoyait dans le Haut-Karabakh, ce que les observateurs indépendants sur le terrain et les médias internationaux ne cessent de signaler et de confirmer^{3, 4, 5}.

La Turquie pousse son action déstabilisatrice dans le conflit du Haut-Karabakh jusqu'à participer directement aux opérations militaires de l'armée azerbaïdjanaise, qui sont menées sous le commandement et le contrôle de hauts gradés turcs. Des drones aériens turcs et leurs pilotes, ainsi que des avions de chasse F-16 des forces aériennes turques jouent un rôle direct dans les hostilités qui se poursuivent dans la zone de conflit du Haut-Karabakh. Après avoir désespérément tenté de nier

¹ Voir <https://artsakhombuds.am/en/document/740>.

² Voir www.reuters.com/article/armenia-azerbaijan-turkey-syria-int/turkey-deploying-syrianfighters-to-help-ally-azerbaijan-two-fighters-say-idUSKBN26J258.

³ Voir www.france24.com/en/20201002-macron-reprimands-turkey-accusing-erdogan-of-sending-jihadists-to-azerbaijan.

⁴ Voir <https://tass.com/world/1209115>.

⁵ Voir www.theguardian.com/world/2020/oct/02/syrian-recruit-describes-role-of-foreign-fighters-in-nagorno-karabakh.

l'implication de la Turquie pendant plusieurs jours, le dirigeant de l'Azerbaïdjan a finalement été contraint de reconnaître la présence militaire turque, étant donné la multiplication des éléments de preuve à cet égard⁶. À l'instigation de la Turquie, l'Azerbaïdjan vise à étendre la zone des hostilités au territoire de l'Arménie en ciblant les agglomérations et les infrastructures frontalières dans les régions arméniennes de Gegharkounik et Siounik⁷. L'Arménie rejette résolument les agissements de la Turquie, qui cherche à déstabiliser la région et à élargir son influence par le biais d'organisations terroristes agissant pour son compte.

À l'heure actuelle, la rhétorique raciste, haineuse et ouvertement anti-arménienne qui domine le discours politique des dirigeants de l'Azerbaïdjan et de la Turquie atteint des niveaux sans précédent et incite en tous points à la violence, entraînant un risque élevé et clairement décelable d'atrocités criminelles. Des fonctionnaires de haut rang de ces deux pays ont employé des termes particulièrement incendiaires et désobligeants à l'égard des Arméniens, tels que « cancer »⁸, « rats »⁹ et « chiens »¹⁰, et ont tenu d'autres propos déshumanisants.

Dans le droit fil de la politique d'incitation à la haine ethnique menée de longue date, l'agression contre le Haut-Karabakh s'accompagne de cas d'exécutions de civils par l'armée azerbaïdjanaise et ses soutiens extérieurs. Le 10 octobre, un groupe subversif azerbaïdjanais a pénétré dans la ville de Hadrouit et a commis des atrocités criminelles, exécutant au moins quatre civils, dont une femme et une personne handicapée. De nombreux éléments de preuve viennent confirmer les cas de torture, de traitement inhumain et dégradant des prisonniers de guerre et de mutilation des corps de membres du personnel militaire. Les rapports présentés par des défenseurs des droits humains d'Arménie et de l'Artsakh, qui ont été diffusés auprès des États Membres, contiennent des informations étayées et vérifiées à cet égard¹¹.

En dépit des appels à la cessation immédiate des hostilités lancés par la communauté internationale, l'Azerbaïdjan ne cesse de saper toutes les tentatives de cessez-le-feu et de médiation. Un cessez-le-feu humanitaire devait être instauré le 10 octobre, conformément à l'accord conclu par les Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de la République d'Arménie et de la République d'Azerbaïdjan à Moscou¹², qui a été réaffirmé dans la déclaration publiée à Paris le 17 octobre¹³, puis dans la déclaration conjointe des États-Unis d'Amérique, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan publiée le 25 octobre¹⁴. Or, ce cessez-le-feu reste sans effet, ce qui démontre l'incapacité de l'Azerbaïdjan d'honorer les obligations qui lui incombent. En outre, malgré l'accord conclu le 30 octobre à Genève, qui portait sur un certain nombre de mesures d'urgence, dont le fait de ne pas s'en prendre délibérément aux populations civiles, l'Azerbaïdjan a repris ses attaques ciblées contre Stepanakert, capitale du Haut-Karabakh, et d'autres agglomérations, faisant des victimes civiles et endommageant gravement des infrastructures essentielles.

⁶ Voir <https://en.president.az/articles/44435>.

⁷ Voir A/75/495-S/2020/981.

⁸ Voir www.duvarenglish.com/diplomacy/2020/10/13/armenia-has-cancer-and-its-chemo-includes-enmity-against-turkey-turkish-nationalist-party-head/.

⁹ Voir https://azertag.az/ru/xeber/Intervyu_Prezidenta_Ilhama_Alieva_rossiiskomu_agentstvu_Interfaks__OBNOVLENO-1626301.

¹⁰ Voir <https://defence.az/en/news/146240/president-aliyev-azerbaijani-soldiers-drive-them-away-like-dogs>.

¹¹ Voir <https://artsakhombuds.am/en/document/735>.

¹² Disponible à l'adresse suivante : www.mid.ru/en/foreign_policy/news/-/asset_publisher/cKNonkJE02Bw/content/id/4377004.

¹³ Disponible à l'adresse suivante : www.mfa.am/en/interviews-articles-and-comments/2020/10/17/cf/10537.

¹⁴ Disponible à l'adresse suivante : www.state.gov/u-s-armenia-azerbaijan-joint-statement/.

Le 30 octobre, certaines sources ont révélé que les forces armées azerbaïdjanaises se servaient de munitions contenant du phosphore blanc, lesquelles provoquent des incendies de forêt et pourraient causer une catastrophe environnementale.

Nous apprécions l'appui sans réserve que le Secrétaire général a exprimé à l'égard des démarches de médiation, ainsi que les appels à la cessation immédiate des hostilités et à la reprise rapide d'un dialogue sans conditions préalables sous les auspices des Coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Alors que les violences et les atrocités se poursuivent et que la situation humanitaire se détériore, il est grand temps que la communauté internationale condamne explicitement la partie qui est responsable de l'agression armée, qui viole les accords de cessez-le-feu, qui empêche la mise en place d'un mécanisme de contrôle du cessez-le-feu et qui continue de mener une offensive militaire.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 34, 71, 114 et 135 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mher **Margaryan**
